

NON À LA GRANDE CASSE !

Le Monde s'est «procuré» un document émanant du Ministère de la Culture présenté comme la «*contribution au Comité Action Publique 2022** », démarche gouvernementale visant à « *réformer en profondeur l'audiovisuel public* ». Le ministère de la Culture avancerait qu'il ne s'agit que « *d'un document de travail... avec des hypothèses pas encore validées* » (sic).

L'idée force serait le rassemblement de France Télévisions et Radio France au sein d'une holding et la suppression de France Ô !

* Le CAP 2022 a pour objet de proposer d'importantes réductions des dépenses publiques.

Comme le suggérait, il y a quelques temps, la Ministre de la Culture dans une prestation affligeante dans la matinale de France Inter, il s'agit sans doute de travailler «sans tabou» à l'avenir de l'audiovisuel public. On mesure mieux la dangerosité de cette « réflexion », à l'aune des idées retenues, cocktail explosif de libéralisme et de technocratie débridés.

En parallèle, les dirigeants des entreprises en question, France Télévisions, Radio France, INA, France Média Monde ont été invités à remettre (ce qui aurait été fait le 13 novembre) leurs propositions afin d'alimenter la réflexion du gouvernement.

Un groupe de travail interministériel a été mis en place... Ses conclusions devront être connues au début de l'année 2018.

Le journal Le Monde évoque quelques solutions radicales contenues dans le document du Ministère de la Culture. Concernant directement Radio France, entre autres : « *rapprochement* » des réseaux régionaux de France 3 et France Bleu, «*reconfiguration des orchestres, réforme des modes de production, Mouv'* en « *diffusion seulement numérique...* ».

Les sociétés de l'audiovisuel public déjà engagées dans des plans de suppressions d'emplois connaîtraient de nouvelles suppressions de postes. « *Départs non volontaires difficiles à éviter* » selon les auteurs qui seraient, paraît-il, « *bien conscients du caractère politiquement explosif de leurs pistes* » avec un « *Risque de très fortes réactions des personnels et des élus locaux à attendre* »...

Ce sursaut de lucidité les ramènerait-il à la raison ?

La crainte de la mobilisation des salariés, la nécessité d'un audiovisuel public disposant des moyens de ses missions de service public et, en ce qui concerne Radio France, la poursuite de ses obligations « Informer, Éduquer, Divertir » devront faire renoncer les apprentis sorciers de la «réforme».

Plus que jamais, alors que les inégalités ne cessent de se creuser entre les Français et entre les territoires, que la cohésion sociale est durement mise à mal, que les situations d'exclusion gagnent du terrain, que la démocratisation des pratiques culturelles est en souffrance, que l'indépendance de l'information est de plus en plus menacée, une vision ambitieuse est nécessaire pour l'audiovisuel public !

Non, comme certains voudraient le laisser entendre, pour la défense d'intérêts catégoriels ou corporatistes, mais bien pour une politique publique au service de la diffusion de la connaissance, de l'information, de la création et de la diversité.

Oui, il faut d'ores et déjà organiser la mobilisation et la riposte des salariés. Elle devra être sans faiblesse pour affirmer qu'il en va de l'intérêt général.

Paris, le 14 novembre 2017